

## Commission administrative paritaire

LE 6 DÉCEMBRE 2018, NOUS ÉLIRONS  
NOS REPRÉSENTANT.E.S À LA COMMISSION  
ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP)  
POUR TOUS LES AGENTS DE CATÉGORIE C

JE VOTE CGT, C'EST  
EFFICACE AU QUOTIDIEN !

ATTENTION,  
Ce document  
n'est pas un  
bulletin de vote !



**JE VOTE** POUR  
DES REPRÉSENTANTS CGT QUI  
INTERVIENDRONT SUR LES  
QUESTIONS QUI ME CONCERNENT :

- Le déroulement de ma carrière : stagiairisation, titularisation, avancement de grade, demande de temps partiel
- Les demandes de révision d'entretien professionnel
- Le respect de mes garanties statutaires : procédures de discipline, mutations, recours, détachement, reclassement, disponibilité pour convenances personnelles, refus de formations, refus de congés au titre du CET, refus de décharge de service pour exercice de droit syndical

Le résultat du scrutin déterminera également le nombre de représentant.e.s CGT au Conseil de Discipline, au Conseil de Discipline de Recours et à la Commission de Réforme.

**VOTER CGT C'EST**  
donner aux futur.e.s élu.e.s les moyens de défendre les droits et les intérêts de tou.te.s les agent.e.s titulaires pour un meilleur service public.



EN CHOISISANT LA LISTE CGT, NOUS  
NOUS DONNONS DAVANTAGE DE FORCE  
pour revendiquer et gagner de nouveaux  
droits aux niveaux national et local

- L'augmentation des salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 1800 euros brut
- Une véritable reconnaissance des qualifications par une refonte des grilles indiciaires
- Organiser des concours chaque année
- La retraite à 60 ans pour tous avec une pension d'au moins 75 % du salaire brut des 6 derniers mois et prise en compte des années d'études dans le calcul de la retraite;
- La reconnaissance de la pénibilité
- L'établissement d'un vrai droit et accès à la formation professionnelle avec un financement porté à 3 % pour le CNFPT
- L'instauration du temps de travail à 32h
- La mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes



**PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÈTES SYNDICALES!**

**LE JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018**

**UN SEUL TOUR DE SCRUTIN  
CHAQUE VOIX COMPTE!**

# FIER-E-S d'être FONCTIONNAIRES !



6 DÉCEMBRE 2018, JE VOTE

fédération  
des services  
publics  
**la**  
**cgt**

Au lendemain des élections du 6 décembre, dès 2019, ceux que vous aurez élus, auront à réfléchir et voter sur d'importants dossiers. Selon vous, quel syndicat est le plus à même :

- pour vous renseigner, vous accompagner dans vos démarches, défendre vos droits, vos acquis et en obtenir de nouveaux ?
- pour négocier avec les élus dans les commissions et groupes de travail ?

La CGT accompagne et forme ses élus, travaille ses dossiers, prépare chaque commission et groupe de travail en étant force de proposition.

Avec ces élections, vous décidez quel sera le syndicat qui portera votre voix dans la collectivité.

Élections professionnelles Fonction publique territoriale

6 DÉCEMBRE  
2018

JE VOTE CGT



Syndicat CGT des Territoriaux de la  
ville et du CCAS de Lanester  
16 rue Jean-Marie Le Hen  
[cgt@ville-lanester.fr](mailto:cgt@ville-lanester.fr)  
Tél. 02 97 76 12 57